



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**CCITT**

COMITÉ CONSULTATIF  
INTERNATIONAL  
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

**U.45**

(11/1988)

SÉRIE U: COMMUTATION TÉLÉGRAPHIQUE

Services spéciaux de signalisation

---

**RÉPONSE À L'ÉTAT NON PRÊT DU TERMINAL  
TÉLEX**

Réédition de la Recommandation du CCITT U.45 publiée  
dans le Livre Bleu, Fascicule VII.2 (1988)

---

## NOTES

1 La Recommandation U.45 du CCITT a été publiée dans le fascicule VII.2 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 2008

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

## Recommandation U.45

### RÉPONSE À L'ÉTAT NON PRÊT DU TERMINAL TÉLEX

(Melbourne, 1988)

Le CCITT,

*considérant*

(a) l'utilisation croissante de terminaux électroniques modernes, de dispositifs émetteurs automatiques télex (DEAT) et de centres à commande par programme enregistré dans les réseaux gentex, télex et télégraphiques internationaux;

(b) qu'il serait souhaitable de normaliser les réponses du terminal et du réseau aux divers états non prêt du terminal,

*reconnaissant en outre*

qu'il est nécessaire que la réponse soit aussi courte que possible pour éviter une taxation inutile,

*recommande à l'unanimité*

d'adopter les procédures suivantes en réponse à l'état non prêt du terminal télex pour les nouveaux équipements et, dans la mesure du possible, pour les équipements existants.

## 1 Définition

1.1 Le terme suivant, utilisé dans la présente Recommandation, est défini comme suit:

### **état non prêt du terminal télex**

Etat d'un terminal qui rend impossible le retour du signal de connexion ou de la séquence d'indicatifs en réponse, respectivement, à un signal de communication entrant ou au signal «Qui êtes-vous», ou

Etat d'un terminal pendant une communication établie lorsqu'il n'y a plus de papier pour imprimer, ni de support d'enregistrement équivalent, ce qui entraîne une libération prématurée de la communication.

## 2 Portée

Les dispositions de la présente Recommandation ne s'appliquent qu'aux signaux de service imprimés.

## 3 Tentatives d'appel vers des terminaux se trouvant déjà à l'état non prêt

3.1 Dans le cas des réseaux qui n'utilisent pas les caractères d'information supplémentaire prévus par la Recommandation U.1, (§ 10.1.2), en réponse à une tentative d'appel vers un terminal se trouvant à l'état non prêt et relié à ce réseau, on reçoit le signal de service normalisé DER, établi conformément au tableau 1/U.1 et au § 10.1.2 de la Recommandation U.1.

Il convient de noter toutefois que certaines Administrations utilisent le signal de service normalisé ABS pour signaler l'état non prêt qui résulte d'une coupure d'alimentation au terminal appelé.

3.2 A titre exceptionnel, les indicatifs de service énumérés dans la Recommandation F.131 sont utilisés lorsqu'une tentative d'appel est faite depuis le réseau télex international à destination d'une station terrestre de navire faisant partie du service mobile maritime ou du service mobile maritime par satellite et qui n'est pas capable de recevoir la communication.

3.3 Dans le cas des réseaux qui peuvent utiliser ces caractères d'information supplémentaire, en réponse à une tentative d'appel vers un terminal se trouvant à l'état non prêt et relié à ce réseau, on reçoit la version élargie du signal de service normalisé DER, établie conformément au tableau 1/U.1 et au § 10.1.2 de la Recommandation U.1.

3.4 Les caractères d'information supplémentaire doivent être conformes au tableau 1/U.45 pour les états non prêt énumérés, dans le cas où les chaînes de caractères PLF, EXM et NAB ont les significations indiquées au § 4.1.1 de la Recommandation F.60.

3.5 Pour les nouvelles tentatives d'appel conformes à la Recommandation U.40, il est important qu'il n'y ait pas de confusion entre la forme élémentaire et la forme élargie du signal de service. C'est pourquoi, le format du train du signal de service spécifié dans la Recommandation U.1 (§ 10.1.2), doit être appliqué strictement, dans le cas où le signal de service normalisé est délimité par une séquence de retour du chariot et changement de ligne au début et à la fin.

La normalisation d'une réponse spécifique aux conditions PLF, EXM et NAB doit faire l'objet d'un complément d'étude.

3.6 Il convient de noter que, lorsqu'un signal de service U.1, de forme élargie, passe par des réseaux qui appliquent des règles de conversion de signalisation conformes à la Recommandation U.15, les caractères d'information supplémentaire ne seront pas pris en compte par le processus de conversion et seul le texte de service normalisé (c'est-à-dire  $\leftarrow \equiv \downarrow \text{DER} \leftarrow \equiv$ ) sera traduit par le centre de transit de type D.

#### **4 Activation de l'état non prêt pendant une communication établie**

4.1 Pendant une communication établie, le passage à l'état non prêt dans le terminal de réception sera généralement indiqué par le passage d'APPROCHE DE FIN DE PAPIER à FIN DE PAPIER. Pour les terminaux qui utilisent une mémoire électronique comme moyen d'enregistrement, cela correspondra aux états mémoire vide et mémoire pleine.

Les procédures à appliquer pendant cette transition sont décidées au niveau national.

4.2 Lorsque l'on arrive à l'état FIN DE PAPIER (ou à l'équivalent), il convient d'appliquer l'une des procédures suivantes:

4.2.1 Le terminal de réception doit envoyer un signal de libération pour commencer la libération immédiate de la communication.

4.2.2 De préférence, dans les nouveaux terminaux et autant que possible dans les terminaux existants, la séquence d'événements suivante sera activée.

4.2.2.1 Interrompre le texte entrant, conformément à la Recommandation S.4.

4.2.2.2 Envoyer la séquence de caractères suivante en vitesse automatique:

$\leftarrow \equiv \downarrow \text{EXM} \leftarrow \equiv$

pour signaler la saturation du moyen d'enregistrement.

4.2.2.3 Envoyer le signal de libération pour commencer la libération de la communication (voir le tableau 1/U.45).

4.2.2.4 La réaction des dispositifs d'appel automatique (terminaux, UC et UER) à la réception de EXM et à la libération pendant la transmission vers l'avant, doit faire l'objet d'un complément d'étude.

4.2.3 Si le terminal d'émission ne répond pas à la demande d'arrêt de la transmission, le terminal de réception entreprendra la libération conformément au § 4.2.1 ci-dessus.

4.3 Les autres appels entrant dans ce terminal seront traités conformément au § 3 ci-dessus.

4.4 Lorsqu'un terminal d'émission approche de la FIN DE PAPIER, il est recommandé d'appliquer les procédures prévues aux § 4.2.2.2 et 4.2.2.3.

TABLEAU 1/U.45

## Réponse à l'état non prêt dans le terminal télex

Etat non prêt du terminal	Effet au centre	Réponse du terminal	Signal envoyé par le centre
Pendant la communication établie: fin imminente du papier à imprimer (ou du support d'enregistrement équivalent)	Aucun	a) Commencer la libération conformément aux spécifications nationales, ou b) Interrompre le texte i/c conformément à la Recommandation S.4; transmettre la séquence ←≡↓EXN←≡; commencer la libération conformément aux spécifications nationales. (Remarque 3)	Aucun
Pendant l'établissement de la communication: (Remarque 1) – Panne d'alimentation – Manque de support d'enregistrement du texte – Manque d'indicatif	Pas de courant  Non réception de connexion d'appel  Non réception d'une séquence d'indicatifs valable		(Remarque 2)  ↓PFL←≡↓DER←≡ (Remarque 4) ↓EXM←≡↓DER←≡  ↓NAB←≡↓DER←≡

*Remarque 1* – Ou panne technique au centre présentant les mêmes conditions.

*Remarque 2* – Signal de service établi conformément à la Recommandation U.1 (voir le § 10.1.2).

*Remarque 3* – Si le texte entrant ne s'arrête pas, effectuer la libération conformément au point a).

*Remarque 4* – Voir aussi le § 3.1.





## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
<b>Série U</b>	<b>Commutation télégraphique</b>
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication